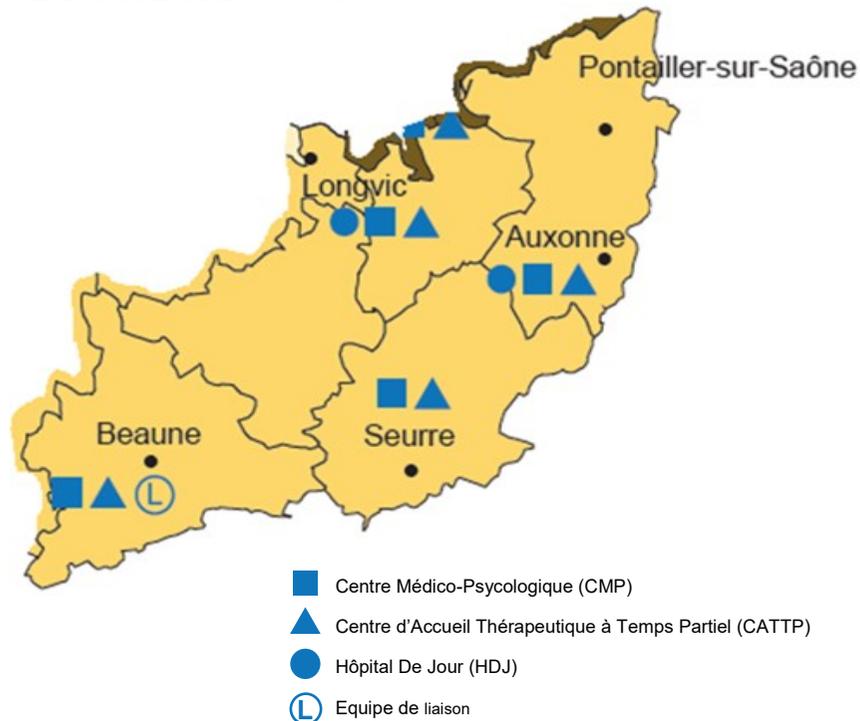


L'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

L'Équipe Mobile Rurale de Gériopsychiatrie est intégrée à l'équipe du CMP/ CATTP/Hôpital de jour du CMP d'Auxonne. Elle est composée de :

- Médecins psychiatres
- Infirmières
- Psychologue
- Assistante médico-administrative (AMA)
- Cadre de Santé

ZONE D'INTERVENTION



L'Équipe Mobile Rurale de Gériopsychiatrie

CH La Chartreuse - 1 Boulevard Chanoine Kir -Dijon

L'Équipe Mobile Rurale de Gériopsychiatrie a pour objectif principal de proposer des évaluations et soins spécifiques aux personnes âgées de plus de 65 ans en souffrance psychique, ne pouvant se déplacer dans leur CMP de secteur ou nécessitant un premier contact au domicile.

Les territoires cibles sont ceux de la plaine de Saône, appartenant au secteur 7 du CH La Chartreuse, et du pays beaunois, appartenant au secteur 6 du CH La Chartreuse.

Cette Équipe Mobile Rurale de Gériopsychiatrie est rattachée géographiquement au CMP d'Auxonne.

Horaires d'ouvertures :

Du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h30
de 13h30 à 17h30

CONTACT

CMP/CATTP/HdJ AUXONNE
Secretariat : 03 80 77 11 45
Fax : 03 80 77 11 49



LES OBJECTIFS DE SOINS

- Proposer des soins spécifiques aux personnes âgées en souffrance psychique sur les territoires ruraux
- Limiter les hospitalisations au CHLC et au CHU
- Développer les liens et collaborations avec les intervenants auprès des personnes âgées
- Favoriser le maintien à domicile, l'autonomie et la qualité de vie des personnes âgées de ce territoire rural

LES CONDITIONS DE PRISE EN CHARGE

- Personnes âgées de plus de 65 ans en souffrance psychique ne bénéficiant pas de suivi psychiatrique en CMP adulte
- Adressage médical (médecin traitant, médecin coordonnateur d'établissement d'hébergement de personnes âgées, médecin intra-hospitalier dans le cas d'une sortie d'hospitalisation)
- Patient en accord avec la demande d'évaluation et de soins
- Résidant à domicile ou en établissement spécialisé pour personnes âgées dont les capacités de déplacement sont limitées/impossibles
- Indications médicales : Tous troubles psychiatriques émergents
- Critère de non-inclusions
 - * Critères cliniques : pathologies démentiels/neurodégénératives
 - * Refus de la part du patient
 - * Organisation d'une hospitalisation en urgence : L'équipe mobile prévient ces hospitalisations via une intervention en amont

L'ORIENTATION, LA PRESCRIPTION

- Pour les EHPAD, via la fiche d'adressage spécifique mise en place au CMP d'Auxonne, complétée par le médecin traitant
- Via le secrétariat du CMP d'Auxonne par téléphone
- Par courrier médical

Les demandes sont examinées en synthèse hebdomadaire et les réponses sont les suivantes :

- Conseil téléphonique au médecin demandeur ou à l'équipe quand cela est possible
- Visite à domicile pour entretien infirmier
- Consultation médicale d'évaluation
- Mise en place d'un suivi (infirmier, médical, psychologique).

MOYENS MIS EN ŒUVRE

- Entretiens psychiatriques, infirmiers, psychologiques
- Technique de gestion du stress
- Aide à la préparation des traitements, réalisation des injections intramusculaire retard
- Accompagnement du patient dans ses démarches